

Royan, le 15 juin 2023



SECRETARIAT GÉNÉRAL

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 23 juin 2023
à 18 h 00
(Salle du Conseil Municipal)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2023.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Décision Modificative de crédits N°2/2023 - Budget Principal.
 2. Compte de Gestion 2022 - Budget Principal et Budget annexe Production d'énergie.
 3. Compte Administratif 2022 - Budget Principal.
 4. Compte Administratif 2022 - Budget annexe Production d'énergie.
 5. Affectation du Résultat 2022 - Budget Principal.
 6. Affectation du Résultat 2022 - Budget annexe Production d'énergie.
 7. Fixation des durées d'amortissement suite à la mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire M57 - Additif N°1.
 8. Régularisation des valeurs inactives de la régie « Timbres Fiscaux ».
 9. Déficit de caisse de la régie de recettes Animation-Jeunesse - Avis du conseil municipal sur la demande gracieuse du régisseur titulaire.

MISE EN LIGNE LE 16-06-2023

10. Attribution d'une subvention à l'A.S.C.O de BOUBES et BELMONT.
11. Attributions de subventions sportives.
12. Demande de subventions au titre du "Plan 5 000 équipements sportifs de proximité" - Pratique du roller.
13. Convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'association "Royan Vaux Atlantique Football Club" pour l'année 2023 - Avenant n°1.
14. Modification et approbation du Règlement Intérieur de fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs municipaux Périscolaires et Extrascolaires - Abrogation de la délibération n° 22.131 du 05 septembre 2022.
15. Approbation de la convention pour le logement des travailleurs saisonniers sur Royan, prise en application de l'Article L.301-4-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H) à conclure entre la Ville de Royan et l'Etat.
16. Avis de la commune de Royan relatif au Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Médis.
17. Avis de la commune de Royan sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sulpice de Royan.
18. Incorporation dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée section BL n° 454, située au droit du 6 Rue des Geais à Royan.
19. Incorporation dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée section BL n° 452, située au droit du 8 Rue des Geais à Royan.
20. Convention de servitude à conclure avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) portant autorisation de passage de canalisation d'évacuation d'eaux usées sur la parcelle cadastrée section AL n°855 située Rue des Grenadiers à Royan.
21. Délégation de Service Public - Rapport annuel du délégataire Casino de Royan - Exercice 2021 -2022.
22. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Royan fait son cinéma" pour l'année 2023.
23. Dénomination de voies - Jardin public jouxtant l'école Louis Bouchet.
24. Dénomination de voies - Aire de jeux multigénérationnelle.
25. Personnel territorial - Modification du tableau des effectifs de la Ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2023.

MISE EN LIGNE LE 16-06-2023

26. Contrat d'apprentissage.
27. Aliénation de l'immeuble dénommé "Petit Château", situé 27 Avenue de la Grande Plage à Royan, au profit de Monsieur Nicolas Mouriesse - Levée de la condition résolutoire d'indivision de la parcelle cadastrée section AN n°840.
28. Prolongation du chemin rural situé Rue de la Glacière à Royan - Lancement de la procédure.
29. Aliénation d'un terrain à bâtir non viabilisé, cadastré section AM n° 73, et à titre indivis pour un quatorzième le chemin d'accès à ce terrain cadastré section AM n° 77, situés 9 b Rue de l'Électricité à Royan, au profit de Madame Anne-Victoire de Mirman - Modificatif n° 1 à la délibération n° 23.019 du 2 mars 2023.
30. Construction du Centre Technique Municipal de Royan - Compte rendu annuel à la collectivité.
31. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « UGS Royan Saintes Océan Volley Ball » pour l'année 2023.

Questions diverses.



Le Maire,

Patrick MARENGO